

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE -
Approbation du Schéma
Local de l'Enseignement
Supérieur et de la
Recherche.**

-=

**RAPPORTEUR
M. le Président**

Date de convocation :
20/03/19

Date d'affichage :
09/04/19

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 68

Nombre de Conseillers
votant : 68

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 26 MARS 2019 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Paul GIRONDE, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Monique BRY, M. Vincent SAVELLI, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Bernard DELAIRE, M. Thomas DUDEBOUT, M. Philippe CAMELLE, Mme Mélanie MASSOT, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.

Monsieur Hugues DEMAREST suppléant de M. Richard TELATYNSKI, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

M. Freddy GRZEZICZAK représenté(e) par Mme Colette BLEROT, M. Jean-Louis GARDON représenté(e) par M. Jean-Marie GONDRY, M. Michel LANGLET représenté(e) par M. Jérôme LECLERCQ, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Monique RYO, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, Mme Sylvette LEICHTNAM représenté(e) par Mme Agnès POTEL, M. Karim SAÏDI représenté(e) par Mme Yvonne SAINT-JEAN, Mme Sandrine DIDIER représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Absent(e)s :

Mme Myriam HARTOG, M. Damien NICOLAS, M. José PEREZ, Mme Djamila MALLIARD, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, M. Jean LEFEVRE

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

Le 4 octobre 2017, l'Agglomération du Saint-Quentinois a lancé une démarche d'élaboration d'un Schéma Local de l'Enseignement Supérieur et de

la Recherche (SLESR), pour faire de ces problématiques un véritable enjeu de développement pour le territoire.

En effet, il s'agit d'offrir aux jeunes Saint-Quentinois la possibilité d'étudier près de chez eux, de donner aux jeunes d'ailleurs l'envie d'étudier sur le territoire et de créer un climat d'études propice à la réussite, tout en permettant aux entreprises locales de recruter les forces vives qui leur font défaut.

Ce document stratégique a été construit avec l'ensemble des partenaires institutionnels, des acteurs locaux de l'enseignement supérieur et la sphère économique, tout en s'inscrivant dans le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation que la Région Hauts-de-France a lancé officiellement en février 2018.

Sur la base du diagnostic réalisé et des échanges avec les partenaires, trois axes d'intervention ont pu être définis :

- Faire du territoire un pôle d'excellence ;
- Améliorer le niveau de formation et d'employabilité ;
- Développer l'attractivité du territoire pour les étudiants.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- d'approuver le Schéma Local d'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20190326-45116-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/19

Publication : 09/04/19

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

Schéma local de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



L'Agglomération du Saint-Quentinois a décidé de faire de l'enseignement supérieur et de la recherche un axe majeur de son développement, en élaborant un document stratégique pour les années à venir, son Schéma Local de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (SLESR).

Permettre aux jeunes Saint-Quentinois d'étudier près de chez eux, donner aux jeunes d'ailleurs l'envie d'étudier sur notre territoire et créer un climat d'études propice à la réussite, tels sont les objectifs fixés, tout en permettant aux entreprises locales de recruter les forces vives qui leur font défaut.

La stratégie développée par l'Agglomération s'inscrit dans un contexte plus large, tant au niveau national que régional.

En effet, la Région des Hauts-de-France a approuvé son Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche, et de l'Innovation (SRESRI), lancé officiellement en février 2018 et qui fixe trois axes stratégiques : une région des excellences qui rayonne et qui attire, l'enseignement supérieur pour les emplois d'aujourd'hui et de demain et la recherche et l'innovation pour une région créatrice de valeurs.

Le SLESR se veut en être une déclinaison, en tenant compte des spécificités du territoire et grâce à un travail collaboratif avec les partenaires locaux.

La démarche a été initiée en octobre 2017, autour d'un comité de pilotage puis de groupes de travail thématiques au premier trimestre 2018.

Table des matières

I.	DIAGNOSTIC.....	4
A.	Contexte socio-économique du Saint-Quentinois.....	4
B.	Panorama de l'enseignement et de la recherche.....	4
C.	La vie étudiante.....	5
D.	L'insertion dans la sphère économique.....	7
II.	LES STRATEGIES.....	7
	AXE 1 : FAIRE DU TERRITOIRE UN PÔLE D'EXCELLENCE.....	7
	Action 1 Développer les filières d'excellence.....	8
	Action 2 Créer une stratégie de communication dédiée à ces filières.....	8
	AXE 2 : AMÉLIORER LE NIVEAU DE FORMATION ET D'EMPLOYABILITÉ.....	8
	Action 3 Suivre et anticiper les besoins des entreprises en formation.....	9
	Action 4 Valoriser l'image de marque des métiers de l'industrie.....	9
	Action 5 Développer, dans les filières existantes, les compétences de savoir-faire et de savoir-être des apprenants, nécessaires dans le monde du travail.....	9
	Action 6 Diversifier l'offre de formation traditionnelle.....	9
	AXE 3 : DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE POUR LES ÉTUDIANTS... ..	9
	Action 7 Améliorer les conditions de vie des étudiants.....	10
	Action 8 Développer une vie étudiante saint-quentinoise.....	10
	Action 9 Bien informer les étudiants.....	10
III.	LES ACTIONS.....	12
	AXE 1 : FAIRE DU TERRITOIRE UN PÔLE D'EXCELLENCE.....	12
	AXE 2 : AMÉLIORER LE NIVEAU DE FORMATION ET D'EMPLOYABILITÉ.....	17
	AXE 3 : DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE POUR LES ÉTUDIANTS..	21

I. DIAGNOSTIC

A. Contexte socio-économique du Saint-Quentinois

Une population jeune, mais un solde migratoire négatif, avec des habitants qui quittent le territoire, et qu'il faudrait réussir à garder.

Un faible taux de scolarisation et une population moins diplômée que la moyenne régionale.

Un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale, et surtout chez les 15-24 ans, avec près de 4 jeunes sur 10 au chômage.

Le pendant de ce taux élevé est évidemment un taux de pauvreté substantiel.

De plus, la pauvreté touche majoritairement les jeunes, comme à l'échelle nationale, mais le territoire de l'Agglomération est particulièrement touché.

On peut donc parler d'une population fragilisée, pauvre et peu scolarisée.

On sait également que le taux de chômage et le niveau de formation sont fortement corrélés. En effet, en France en 2016, le taux de chômage des bac+2 est de 5.7 %, contre 17.9 % pour les non diplômés.

La montée en compétence de la population permettrait donc de diminuer sensiblement le chômage des jeunes.

B. Panorama de l'enseignement et de la recherche

Les formations proposées et les effectifs étudiants

Sur le territoire, on compte plus de 50 formations délivrées, du bac +2 au bac +5.

Elles sont dispensées dans 5 lycées, deux composantes de l'Université Picardie Jules Verne, une école d'ingénieur, un Institut de Formation en soins infirmiers et un centre de formation de l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie (UIMM).

Elles concernent les domaines suivants :

- Arts, littérature et audiovisuel
- Industrie, sciences, informatique et numérique
- Santé et environnement
- Comptabilité, commerce, gestion et administration.

L'Agglomération comptabilise **plus de 2 000 étudiants**, répartis sur l'ensemble des formations présentées plus haut, concentrés dans les lycées de Saint-Quentin et sur le Pôle Universitaire.

Les effectifs ont cru ces dernières années, et continuent d'augmenter grâce à des créations de formations ces dernières années : BTS CRSA, licence professionnelle Robotique connectée, Master Industrie numérique ou encore licence professionnelle Techniques du son et de l'image, ayant permis de contrebalancer la fermeture de l'Institut Européen de Gestion en début d'année 2018.

La recherche et l'innovation :

L'Agglomération du Saint-Quentinois ne dispose pas de laboratoire de recherche sur le campus. Toutefois, la recherche est présente sur le site du campus de Saint-Quentin :

- des enseignants chercheurs dispensent des cours à l'INSSET et à l'IUT de l'Aisne.

- le Centre de Recherche en Ingénierie des Systèmes et des Procédés Industriels (CRISPI) accueille les activités de recherche des enseignants-chercheurs du territoire rattachés au Laboratoire des Technologies Innovantes (LTI - EA3899) et au Laboratoire EPROAD - EA4669. Une quinzaine de doctorants préparent leur thèse dans ce bâtiment dédié à la Recherche.
- l'UPJV a recruté un ingénieur en charge de la valorisation de la recherche, qui travaille avec les entreprises du Saint-Quentinois dans le développement de projets de recherche et la recherche de solutions de financement.

Par ailleurs, le lycée Condorcet dispose d'une plateforme de transfert technologique (PFT labellisée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche), ayant pour objectif de promouvoir l'innovation et le transfert technologique auprès des entreprises.

Le lycée Condorcet est porteur de la PFT qui émane d'un groupement d'établissements. L'IUT de l'Aisne est un des fondateurs et nous avons des locaux dédiés pour la partie CAO – Prototypage et Duplication.

C. La vie étudiante

Le logement étudiant :

Les étudiants du Saint-Quentinois ont recours à 4 solutions principales de logement :

- Chez les parents
- Bailleurs privés : qualité difficile à mesurer
- Résidences spécialisées : deux résidences du CROUS, 3 résidences d'Accueil et Promotion (foyers de jeunes travailleurs).
- Internats peu chers, mais fermés le week-end.

L'offre ne manque pas, mais elle n'est pas connue et ne correspond pas forcément aux besoins des étudiants, notamment les résidences du CROUS qui ne proposent aucun service, ce qui explique qu'elles n'affichent pas un taux de remplissage à 100%.

Enfin, la Ville de Saint-Quentin a choisi de mettre en place « Un toit à partager » pour promouvoir le logement intergénérationnel.

La restauration étudiante :

- Restaurant du CROUS
 - o ESAT : repas le midi uniquement.
 - o Cité scolaire Henri Martin, repas midi et soir.
- Self du Centre hospitalier pour les IFSI, pour un tarif du CROUS ou plus selon le menu choisi
- Cantines des lycées
- Cafétérias, comme à Elisa, ou sur le campus.

Loisirs et activités culturelles :

Certains équipements proposent des tarifs étudiants, ou des tarifs jeunes. C'est le cas pour les spectacles et les abonnements de la saison culturelle de la Ville de Saint-Quentin et de Gauchy, ou encore des piscines Jean Bouin et de Gauchy.

Dans les différentes enquêtes menées auprès de la population étudiante, il est fréquemment regretté l'absence de vie étudiante dynamique, à l'instar des villes de taille plus importante.

L'offre est pourtant pléthorique mais méconnue.

Les associations ou fédérations d'étudiants :

Chaque fédération est propre à son établissement. Il n'existe pas de structure regroupant des étudiants des différentes écoles. De plus, pour les lycées, il n'existe pas de structure dédiée aux étudiants, mais il s'agit de conseils de vie incluant des lycéens, sans statut associatif.

Il existe une association des étudiants picards, la FAEP (Fédération des Associations des Etudiants Picards), mais celle-ci n'est pas active sur le campus de Saint-Quentin.

Activités sportives :

- Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives (SUAPS) et sport dans les lycées et Elisa.
- Multiples associations sportives saint-quentinoises
- Structures publiques à disposition

Santé/Social :

- Assistantes sociales du CROUS
- Médecins
- Mutuelles
- Services de bourses

Le campus universitaire est peu pourvu en permanences sur le thème de la santé ou du social. Il s'agit d'une piste d'amélioration non négligeable de services aux étudiants.

Pendant quelques temps, l'assistante sociale du campus ne faisait plus que des permanences téléphoniques. Toutefois, des permanences présentiels sont désormais assurées une à deux fois par mois. Pour l'année universitaire 2017/2018, 65 étudiants ont été reçus (105 entretiens).

Transports :

Pour les transports, les bus Pastels, le réseau urbain de l'Agglomération du Saint-Quentinois, il n'existe pas de tarif étudiant pour les billets unitaires. En revanche, les moins de 26 ans bénéficient d'un tarif avantageux sur l'abonnement mensuel, à 16 €/mois.

Pour le TER, la Région propose le Pass'Etudes, avec des réductions allant jusqu'à 50%.

Volet international :

Les établissements ont parfois développé des partenariats avec l'étranger, pour encourager la mobilité.

Toutefois, les étudiants saint-quentinois ne sont pas très mobiles. A l'INSSET, même pour un stage linguistique pris en charge à 100 %, les volontaires ne sont pas nombreux.

La Région encourage la mobilité, à travers différents dispositifs (comme la bourse Mermoz), mais ils semblent méconnus.

Une des réticences des étudiants semblent venir de leur faible niveau de langue, et notamment de l'anglais.

Des actions sont mises en place dans différents établissements :

- Semaine en anglais chez Proméo
- Maison des langues sur le campus

- Enseignement de certaines disciplines en anglais au lycée professionnel Condorcet et à l'INSSET notamment.

Par ailleurs, il existe, pour des étudiants volontaires la possibilité de réaliser une expérience professionnelle à l'étranger, soutenue financièrement, le Volontariat International Etudiant (VIE), avec les chambres de commerces internationales.

D. L'insertion dans la sphère économique.

Un lien avec le tissu économique à conforter :

Les formations proposées sur le Saint-Quentinois concernent beaucoup l'alternance, permettant de ce fait un lien avec le monde de l'entreprise. Toutefois, le même constat est fait depuis longtemps : d'un côté les étudiants ont des difficultés à trouver des stages ou des contrats d'apprentissage et de l'autre, les entreprises peinent à recruter du personnel qualifié.

En effet, le monde de l'enseignement supérieur est parfois déconnecté de celui de l'entreprise, malgré des initiatives émergent pour pallier ce problème (petits déjeuners au campus pour présenter les nouvelles formations aux entreprises, des visites d'entreprises par des enseignants, ou encore des job dating « stages et alternance » sur le campus, avec la CCI).

Formation tout au long de la vie :

Cet aspect de la formation est le plus difficile à qualifier.

Proméo propose plusieurs formations, notamment pour le personnel industriel pour Fanuc, Staubli et Kuka.

Cet aspect de la montée en compétence et d'acquisition des savoir-faire ne doit pas être négligé.

Sur le campus de Saint-Quentin, il existe une formation qui s'appelle le DAEU « Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires », des diplômes en sont donc ouverts en Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et le campus est un des centres du dispositif Interval de la Région, qui propose un service de proximité pour les VAE justement.

II. LES STRATEGIES

L'ambition générale est double :

- **augmenter le nombre d'étudiants sur le territoire**
- **répondre aux besoins du tissu des entreprises.**

AXE 1 : FAIRE DU TERRITOIRE UN PÔLE D'EXCELLENCE

Objectif : développer une image de marque du territoire

Les sites délocalisés ont, en général, vocation à démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur, mais pour asseoir leur pérennité, il est nécessaire de développer une stratégie de niche, comme marqueur du territoire.

Ces stratégies sont à la fois définies par les caractéristiques de l'offre de formation et les besoins du tissu économique, à savoir les enseignements :

- autour de l'industrie et du numérique : parcours complet pour une offre de formation liée à la stratégie Robonumérique

- autour des filières culturelles et artistiques : audiovisuel, des métiers d'art.

Action 1 Développer les filières d'excellence

- Permettre les conditions du développement de ces filières, y compris en augmentant le nombre d'étudiants.
Ce travail collaboratif avec les établissements d'ESR pour la création de nouveaux locaux adaptés doit être poursuivi.
 - o Nouvelles salles sur le campus
 - o Espaces dédiés aux étudiants sur la friche Maréchal Juin
 - o Accompagnement des chefs d'établissement pour les créations de formations nouvelles
- Développer une politique de soutien à la recherche dans ces domaines d'excellence
 - o Recenser les besoins en recherche et développement des entreprises du secteur et informer l'Université de Picardie Jules Verne
 - o Soutien financier de thèses en lien avec la stratégie de territoire et les compétences de l'Agglomération
 - o Créer un espace dédié aux chercheurs
- Vers une nouvelle école d'ingénieur : l'INSSET
 - o Etudier les conditions de cette mise en œuvre, en lien avec l'UPJV
 - o Soutenir l'établissement dans ses démarches auprès de la Commission des Titres d'ingénieur (CTI).

Parallèlement à ces deux filières identifiées, il convient de pouvoir développer également des formations en lien avec les compétences de l'Agglomération, telles que la prévention de la récidive ou le développement durable

- o Etudier la possibilité de créer des formations qualifiantes sur la rénovation en partenariat avec le lycée Colard Noël, dans le cadre de la Troisième Révolution Industrielle (TRI)
- o Proposer des modules ou des projets en lien avec la TRI dans les formations existantes
- o Développer des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur autour de la prévention de la récidive

Action 2 Créer une stratégie de communication dédiée à ces filières

- Mise en place d'une charte graphique
- Participation à des salons de l'étudiant et de professionnels dans ces domaines
- Publication dans des revues spécialisées
- Communication sur les réseaux sociaux.

AXE 2 : AMÉLIORER LE NIVEAU DE FORMATION ET D'EMPLOYABILITÉ

Objectif : développer une offre de formation adéquate.

Celle-ci a un double objectif :

- répondre aux besoins des entreprises locales afin qu'elles y puissent recruter sur le territoire.
- permettre aux jeunes du territoire de monter en compétence et de trouver un emploi.

Action 3 Suivre et anticiper les besoins des entreprises en formation

- Renforcer les partenariats avec la sphère économique, en lien avec la Direction du Développement Économique.
 - o Présentation des filières au club Robonumérique
 - o Rencontre semestrielle avec Pôle emploi, la Maison de l'Emploi et de la Formation et les entreprises
 - o Participation au Service Public de l'Emploi Local
- Mettre en place un suivi de l'insertion professionnelle des étudiants dans les entreprises du territoire.
 - o Création d'une base de données pour le suivi et la communication (éléments factuels à mettre en valeur)
 - o Nomination d'ambassadeurs des filières et des métiers avec quelques étudiants.

Action 4 Valoriser l'image de marque des métiers de l'industrie

- Relayer les campagnes de sensibilisation réalisées par les professionnels, tels que l'UIMM, la MEF...
- Création de supports de communication dédiés, faits par les jeunes, pour les jeunes (possibilité de créer des vidéos de témoignages des jeunes embauchés dans les entreprises locales, par les étudiants de 2^e année de BTS audiovisuel, dans le cadre d'un de leurs projets d'études).

Action 5 Développer, dans les filières existantes, les compétences de savoir-faire et de savoir-être des apprenants, nécessaires dans le monde du travail

Les chefs d'établissements et les entreprises ont identifié chez les jeunes étudiants du territoire des lacunes en langues étrangères et en mobilité. Il conviendrait donc de développer des actions sur ces deux thématiques.

- Faire connaître les outils existants pour la promotion de la mobilité
 - o Promotion du Service Volontaire Européen (SVE), en partenariat avec la Direction de l'Education, de la Petite Enfance et de la Jeunesse de la Ville
 - o Promotion du Volontariat International en Entreprise (VIE)
- Développer les actions, dans les établissements, en langue étrangère, notamment avec la Maison des Langues de l'UPJV et les assistants de langue dans les lycées.

Action 6 Diversifier l'offre de formation traditionnelle

- Proposer des formations de la deuxième chance pour scolariser des jeunes exclus du système, y compris pour des niveaux de qualification post-bac
- Labellisation Grande Ecole du Numérique de l'Agglomération (GEN)

AXE 3 : DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE POUR LES ÉTUDIANTS

Objectif : offrir de meilleures conditions d'études

L'attractivité d'un site d'enseignement supérieur dépend des formations et des infrastructures mises à disposition pour l'apprentissage, mais également de la qualité de vie offerte aux étudiants.

Action 7 Améliorer les conditions de vie des étudiants

- Création d'une maison de services aux étudiants, sur la friche Maréchal Juin, en partenariat avec le Service de Santé Universitaire (SSU) de l'UPJV et le CROUS.
- Offrir un véritable service de santé de qualité
 - o Créer une maison de santé proche du campus, sur la friche Maréchal Juin
 - o Fédérer les professions médicales et paramédicales autour de l'étudiant.
- Diversifier l'offre de logement et la faire connaître
 - o Construire des logements étudiants
 - o Promouvoir le logement intergénérationnel
 - o Relayer les offres de logement
- Proposer une « offre étudiante »
 - o Développer un package d'offre dédiée : culture, sport, commerces, loisirs, transports, cinéma...
 - Partenariat à créer avec les associations de commerçants, les partenaires...
 - o Mettre en œuvre un accompagnement solidaire
 - Engager un travail partenarial avec les associations (Emmaüs, Les restos du cœur...)
 - Proposer des services sociaux (repérage des situations difficiles, permanences sur le campus ou sur la friche Maréchal Juin).
 - Mettre en place un « Plan nutrition » ou « Prévention », sous forme de dons alimentaires, comme dans le cadre du dispositif de lutte contre le gaspillage alimentaire (REGAL), d'ateliers de nutritionnistes...

Action 8 Développer une vie étudiante saint-quentinoise

- Fédérer les associations étudiantes et les représentants des étudiants dans les maisons des lycéens
 - o Proposer des temps d'échanges réguliers entre établissements
 - o Mettre à disposition des espaces pour les associations sur la friche Maréchal Juin.
- Proposer des temps forts étudiants
 - o Mettre en place un évènement annuel dédié de façon pérenne : Journée d'accueil des étudiants
 - o Créer des challenges inter-établissements, sur le principe des inter-CVL (Conseils de Vie Lycéenne) à transposer.

Action 9 Bien informer les étudiants

Lors des ateliers de concertation, il est apparu comme une évidence que de nombreuses activités ou offres à destination des jeunes existaient sur le territoire, mais que celles-ci n'étaient pas assez connues des étudiants ni des chefs d'établissement.

- Promouvoir les offres de service à destination des étudiants (transports, abonnement culturel, jobs étudiants...) sur un support dédié, sous forme d'un guide papier et numérique.

Ces outils de communication seront mis à jour régulièrement, au moins à chaque rentrée universitaire, et mis à disposition des chefs d'établissements pour leurs propres besoins.

- Relayer les informations utiles à l'ensemble des étudiants
 - o sur la page Facebook « Etudiants du Saint-Quentinois » et d'autres réseaux sociaux, plus utilisés par le jeunes
 - o au sein de la future maison de services.

- Proposer aux établissements des réunions d'information à chaque rentrée pour exposer les offres culturelles, notamment pour les saisons culturelles de Saint-Quentin et de Gauchy.

III. LES ACTIONS

AXE 1 : FAIRE DU TERRITOIRE UN PÔLE D'EXCELLENCE

FICHE ACTION 1	Développer les filières d'excellence : création de nouvelles formations
AXE	1 - Faire du territoire un pôle d'excellence
OBJECTIF	Développer une image de marque du territoire
Sous-objectif	Permettre les conditions du développement de ces filières, y compris en augmentant le nombre d'étudiants. Ce travail collaboratif avec les établissements d'ESR pour la création de nouveaux locaux adaptés doit être poursuivi.
Moyens	Accompagnement des chefs d'établissement pour les créations de formations nouvelles
Synergies	Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) Projet de territoire de l'Agglomération
MISE EN ŒUVRE	
Pilotage	Agglomération du Saint-Quentinois
Collaborations internes	Chef de projet Maréchal Juin et son équipe
Forces extérieures à mobiliser	Chefs d'établissements Rectorat
Moyens humains	Sans objet
Moyens financiers	Sans objet
Calendrier prévisionnel	Pour les créations de formation, au fil des besoins et selon les appels d'offre de formation
Suivi/évaluation	Suivi des effectifs de formation

FICHE ACTION 1 bis	Développer les filières d'excellence : créer les conditions d'accueil nécessaires
AXE	1 - Faire du territoire un pôle d'excellence
OBJECTIF	Développer une image de marque du territoire
Sous-objectif	Permettre les conditions du développement de ces filières, y compris en augmentant le nombre d'étudiants. Ce travail collaboratif avec les établissements d'ESR pour la création de nouveaux locaux adaptés doit être poursuivi.
Moyens	Accompagnement de l'accueil de nouveaux étudiants : réserver un espace aux nouvelles filières sur la friche Maréchal Juin
Synergies	Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) Projet de territoire de l'Agglomération
MISE EN ŒUVRE	
Pilotage	Agglomération du Saint-Quentinois
Collaborations internes	Chef de projet Maréchal Juin et son équipe
Forces extérieures à mobiliser	Chefs d'établissements Rectorat Région Hauts-de-France État
Moyens humains	Sans objet
Calendrier prévisionnel	Début des travaux fin 2021 pour une livraison 2 ^e semestre 2023
Suivi/évaluation	Suivi du projet Maréchal Juin

FICHE ACTION 1 ter	Développer les filières d'excellence : soutien à la recherche
AXE	1 - Faire du territoire un pôle d'excellence
OBJECTIF	Développer une image de marque du territoire
Sous-objectif	Développer une politique de soutien à la recherche dans ces domaines d'excellence
Moyens	Recenser les besoins en recherche et développement des entreprises du secteur et informer l'Université de Picardie Jules Verne
	Soutien financier de thèses en lien avec la stratégie de territoire et les compétences de l'Agglomération
	Permettre l'accueil de chercheurs sur le territoire
Synergies	Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) Stratégie Robonumérique Projet de territoire de l'Agglomération
MISE EN ŒUVRE	
Pilotage	Agglomération du Saint-Quentinois
Collaborations internes	Direction du Développement Economique Chef de projet Maréchal Juin et son équipe
Forces extérieures à mobiliser	UPJV : Direction de la Recherche Hauts-de-France - Direction de la Recherche, de l'Enseignement supérieur et des formations Sanitaires et Sociales
Moyens humains	Sans objet
Moyens financiers	Pour les financements de thèse : - Thèse DANBRAC : 30 000 € sur 3 ans, déjà accordée - Autres projets de thèse selon les projets Mise à disposition d'un lieu dédié à la recherche
Calendrier prévisionnel	Au fil de l'eau selon les projets de thèse et les besoins dépendront du nombre de projets en cours
Suivi/évaluation	Bilan annuel des avancements de doctorat

FICHE ACTION 1 quater	Vers une nouvelle école d'ingénieur : l'INSSET
AXE	1 - Faire du territoire un pôle d'excellence
OBJECTIF	Accomplir la démarche de spécialisation de l'INSSET
Moyens	Etudier les conditions de cette mise en œuvre avec l'UPJV
	Soutenir l'établissement dans ses démarches auprès de la Commission des Titres d'Ingénieur
Synergies	Stratégie du campus de Saint-Quentin
MISE EN ŒUVRE	
Pilotage	INSSET – Agglomération du Saint-Quentinois
Collaborations internes	Sans objet
Forces extérieures à mobiliser	UPJV Réseau Polytech Commission des Titres d'Ingénieur
Moyens humains	Sans objet
Moyens financiers	Sans objet
Calendrier prévisionnel	Rentrée 2020
Suivi/évaluation	Obtention de l'accréditation pour l'INSSET

FICHE ACTION 2	Créer une stratégie de communication dédiée à ces filières
AXE	1 - Faire du territoire un pôle d'excellence
OBJECTIF	Communiquer autour des filières d'excellence
Moyens	Mise en place d'une charte graphique
	Participation à des salons de l'étudiant et de professionnels dans ces domaines
	Publication dans des revues spécialisées
	Communication sur les réseaux sociaux
Synergies	Sans objet
MISE EN ŒUVRE	
Pilotage	Agglomération du Saint-Quentinois et établissements d'enseignement supérieur
Collaborations internes	Direction de la Modernisation de l'Action publique
Forces extérieures à mobiliser	Organisateurs de salons Editeurs de revue
Moyens humains	Internes à l'Agglomération
Moyens financiers	Soutien aux établissements dans leur participation aux salons Publications : 3 000 €/an (soit 3 à 4 publications)
Calendrier prévisionnel	Publications selon les opportunités
Suivi/évaluation	Contacts suite aux publications Suivi des retours sur les réseaux sociaux Fréquentation des salons

AXE 2 : AMÉLIORER LE NIVEAU DE FORMATION ET D'EMPLOYABILITÉ

FICHE ACTION 3	Suivre et anticiper les besoins des entreprises en formation
AXE	2 - Améliorer le niveau de formation et d'employabilité
OBJECTIF	Développer une offre de formation adéquate-
Sous-objectif	Répondre aux besoins des entreprises locales en matière de recrutement Permettre la montée en compétence des jeunes du territoire
Moyens	Renforcer les partenariats avec la sphère économique : participation au SPEL et force de proposition par des interventions Mettre en place un suivi de l'insertion professionnelle dans les entreprises du territoire
Synergies	Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP 2017-2021)
MISE EN ŒUVRE	
Pilotage	Agglomération du Saint-Quentinois
Collaborations internes	Direction du Développement économique Direction de la Cohésion communautaire
Forces extérieures à mobiliser	Sous-Préfecture Club Robonumérique Pôle Emploi Maison de l'Emploi et de la Formation MEDEF et CPME IUMM CIO
Moyens humains	Internes à l'Agglomération du Saint-Quentinois
Moyens financiers	Sans objet
Calendrier prévisionnel	Septembre 2019 : début des suivis de l'insertion, après les remises de diplômes
Suivi/évaluation	Taux d'insertion professionnelle des diplômés Création de bases de données (open data + support de communication)

FICHE ACTION 4	Valoriser l'image de marque des métiers de l'industrie
AXE	2 - Améliorer le niveau de formation et d'employabilité
OBJECTIF	Développer une offre de formation adéquate
Moyens	Relayer les campagnes de sensibilisation réalisées par les professionnels
	Création de supports de communication dédiés, faits par les jeunes, pour les jeunes
Synergies	
MISE EN ŒUVRE	
Pilotage	Agglomération du Saint-Quentinois
Collaborations internes	Direction de la Modernisation de l'Action publique
Forces extérieures à mobiliser	Professionnels de l'industrie BTS Audiovisuel ou licence professionnelle pour des "films institutionnels"
Moyens humains	Internes à l'Agglomération Etudiants des formations Audiovisuel
Moyens financiers	1 000 €
Calendrier prévisionnel	Relai des informations au fil de l'eau Printemps 2019 : contact avec le lycée Henri Martin/UPJV
Suivi/évaluation	Statistiques de suivi des publications (Nombre de vues des vidéos, like sur les réseaux...)

FICHE ACTION 5	Développer, dans les filières existantes, les compétences de savoirs et savoir-être des apprenants nécessaires sans le monde du travail
AXE	2 - Améliorer le niveau de formation et d'employabilité
OBJECTIF	Développer une offre de formation adéquate
Moyens	Faire connaître les outils existants pour la promotion de la mobilité : Service Volontaire Européen et Volontariat International en Entreprise
	Développer les actions, dans les établissements, en langue étrangère
Synergies	Sans objet
MISE EN ŒUVRE	
Pilotage	Agglomération du Saint-Quentinois
Collaborations internes	Direction de la Modernisation de l'Action publique
Forces extérieures à mobiliser	Ville de Saint-Quentin - Direction de l'Education, de la Petite Enfance et de la Jeunesse
	MEDEF et CPME
	Centre d'information sur le Volontariat internationale
	Maison des langues de l'UPJV et professeurs des établissements
Moyens humains	Internes à l'Agglomération
Moyens financiers	Sans objet
Calendrier prévisionnel	
Suivi/évaluation	Suivi des VIE et SVE

FICHE ACTION 6	Diversifier l'offre de formation traditionnelle
AXE	2 - Améliorer le niveau de formation et d'employabilité
OBJECTIF	Développer une offre de formation adéquate
Moyens	Proposer des formations de la 2 ^e chance pour scolariser des jeunes exclus du système Labellisation Grande École du Numérique de l'Agglomération
Synergies	Stratégie Robonumérique Feuille de route du numérique de l'Agglomération du Saint-Quentinois Stratégie numérique des Hauts-de-France
MISE EN ŒUVRE	
Pilotage	Agglomération du Saint-Quentinois
Collaborations internes	Direction du Développement Economique
Forces extérieures à mobiliser	Réseau French Tech Région Hauts-de-France - Mission numérique Grande Ecole du Numérique
Moyens humains	
Moyens financiers	30 000 € par sessions de formation
Calendrier prévisionnel	En fonction des appels à labellisation de l'Etat
Suivi/évaluation	

AXE 3 : DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE POUR LES ÉTUDIANTS

FICHE ACTION 7	Améliorer les conditions de vie des étudiants
AXE	3 - Développer l'attractivité du territoire pour les étudiants
OBJECTIF	Offrir de meilleures conditions d'études
Moyens	Création d'une maison de services aux étudiants, sur la friche Maréchal Juin
Synergies	Programmation de la concession d'aménagement de la friche Maréchal Juin
MISE EN ŒUVRE	
Pilotage	Agglomération du Saint-Quentinois
Collaborations internes	Chef de projet Maréchal Juin et son équipe
Forces extérieures à mobiliser	Maisons des Etudiants locales CROUS Accueil et promotion
Moyens humains	A définir avec le futur gestionnaire
Moyens financiers	1 200 000 € pour la construction
Calendrier prévisionnel	Début des travaux en 2021, pour une livraison en 2023
Suivi/évaluation	Taux de fréquentation et de participation aux événements

FICHE ACTION 8	Améliorer les conditions de vie des étudiants – Volet santé
AXE	3 - Développer l'attractivité du territoire pour les étudiants
OBJECTIF	Offrir de meilleures conditions d'études
Moyens	Offrir un véritable service de santé
	Proposer à proximité du campus une maison de santé dédiée en partie aux étudiants pour pallier les manques sur une antenne décentralisée comme Saint-Quentin
	Fédérer les professions médicales et paramédicales autour de l'étudiant
Synergies	Programmation de la concession d'aménagement de la friche Maréchal Juin
MISE EN ŒUVRE	
Pilotage	Agglomération du Saint-Quentinois
Collaborations internes	Chef de projet Maréchal Juin et son équipe
Forces extérieures à mobiliser	Ordre des médecins Service de santé universitaire (SSU) CROUS
Moyens humains	
Moyens financiers	1 200 000 € pour la construction Fonctionnement ?
Calendrier prévisionnel	Rencontre de l'ordre des médecins : 1 ^{er} trimestre 2019 Pour l'espace dédié à la recherche sur la friche Maréchal Juin : aménageur en cours de sélection. La livraison dépendra des investisseurs privés.
Suivi/évaluation	

FICHE ACTION 8 bis	Améliorer les conditions de vie des étudiants – Volet logement
AXE	3 - Développer l'attractivité du territoire pour les étudiants
OBJECTIF	Offrir de meilleures conditions d'études
Moyens	Diversifier l'offre de logement et la faire connaître
	Construire et encourager la construction de logements étudiants
	Promouvoir le logement intergénérationnel, avec le dispositif "Un toit à partager" mais aussi de manière générale dans les projets de constructions
	Relayer les offres de logement, via la page Facebook "Etudiants du Saint-Quentinois" notamment
Synergies	Programmation de la concession d'aménagement de la friche Maréchal Juin Programme Local de l'Habitat (PLH)
MISE EN ŒUVRE	
Pilotage	Agglomération du Saint-Quentinois
Collaborations internes	Pôle Habitat de la DADT
Forces extérieures à mobiliser	Centre Communal d'Action Sociale - Référent logement Investisseurs privés Gestionnaires CROUS Bailleurs sociaux Accueil et promotion
Moyens humains	Internes à l'Agglomération
Moyens financiers	Prévisionnel de 4 400 000 € pour la construction de 90 logements sur la friche Maréchal Juin
Calendrier prévisionnel	Friche Maréchal Juin : aménageur en cours de sélection. La livraison dépendra des investisseurs privés.
Suivi/évaluation	Suivi des taux d'occupation des logements étudiants

FICHE ACTION 8 ter	Améliorer les conditions de vie des étudiants – Volet vie quotidienne
AXE	3 - Développer l'attractivité du territoire pour les étudiants
OBJECTIF	Offrir de meilleures conditions d'études
Moyens	Proposer une offre étudiante
	Développer un package d'offre dédiée : culture, sport, commerces, loisirs, transports, cinéma...
	Mettre en œuvre un partenariat solidaire : partenariat avec les associations, services sociaux dédiés, plan nutrition...
Synergies	
MISE EN ŒUVRE	
Pilotage	Agglomération du Saint-Quentinois
Collaborations internes	Mission Développement durable Office de Tourisme et des Congrès
Forces extérieures à mobiliser	Ville de Saint-Quentin - Direction des Affaires culturelles Ville de Saint-Quentin - Direction de l'Animation, du Sport et de la Vie Associative Ville de Gauchy - MCL Pastels Commerçants Cinéma CGR Associations solidaires (Emmaüs, Les restos du cœur, Saint-Quentin entraides...) Département : Direction Prévention et Action Sociale (DIPAS) Réseau REGAL
Moyens humains	Internes à l'Agglomération
Moyens financiers	Sans objet
Calendrier prévisionnel	Rencontre des acteurs pour créer des partenaires : 1er semestre 2019 Rentrée 2019-2020 : proposition du pack aux étudiants
Suivi/évaluation	Nombre de packs étudiants délivrés Fréquentation des associations

FICHE ACTION 9	Développer une vie étudiante saint-quentinoise
AXE	3 - Développer l'attractivité du territoire pour les étudiants
OBJECTIF	Offrir de meilleures conditions d'études
Moyens	Fédérer les associations étudiantes et les représentants des étudiants dans les lycées Proposer des temps forts étudiants : Journée d'accueil des étudiants et challenge inter-établissements
Synergies	Politique d'intégration des établissements d'enseignement supérieur
MISE EN ŒUVRE	
Pilotage	Agglomération du Saint-Quentinoise
Collaborations internes	Direction de la Modernisation de l'Action publique Direction du Développement Economique
Forces extérieures à mobiliser	Chargé de mission JAE à l'UPJV Tous les établissements d'enseignements supérieurs Toutes les associations étudiantes
Moyens humains	Internes à l'agglomération
Moyens financiers	Mise à disposition d'espaces dans la friche Maréchal Juin Pérennisation de la JAE : 4 500 € par an
Calendrier prévisionnel	Rentrée 2019 et à chaque rentrée
Suivi/évaluation	Bilans annuels des JAE Réunions avec l'ensemble des associations étudiantes

FICHE ACTION 10	Bien informer les étudiants
AXE	3 - Développer l'attractivité du territoire pour les étudiants
OBJECTIF	Offrir de meilleures conditions d'études
Moyens	Promouvoir les offres de service à destination des étudiants
	Relayer les informations utiles à l'ensemble des étudiants à travers un guide étudiant en versions papier et numérique
	Proposer aux établissements des réunions d'information à chaque rentrée pour exposer les offres culturelles
Synergies	Politiques culturelles de Saint-Quentin et Gauchy
MISE EN ŒUVRE	
Pilotage	Agglomération du Saint-Quentinois
Collaborations internes	Direction de la Modernisation de l'Action publique
Forces extérieures à mobiliser	Ville de Saint-Quentin - Direction des Affaires culturelles Ville de Gauchy - Maison de la Culture et des Loisirs Chefs d'établissements
Moyens humains	Internes à l'Agglomération
Moyens financiers	3 500 € pour l'édition du guide étudiant à chaque rentrée
Calendrier prévisionnel	A chaque rentrée ou temps fort
Suivi/évaluation	Nombre de consultation du guide étudiant en ligne
	Nombre de guides distribués